

Muret, Jean

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **60 (1877)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean Muret, de Lausanne

né à Lucerne le 21 mars 1799, — décédé à Lausanne le 8 février 1877.

Parmi les hommes distingués que le canton de Vaud a vus mourir dans le courant de cette année, il en est peu dont la perte ait été plus sentie que celle du Dr Jean Muret, bien connu de tous ses compatriotes comme citoyen et magistrat, et de tous les membres de la Société helvétique des sciences naturelles comme le plus infatigable et le doyen — ou bien peu s'en faut — de nos botanistes. Jean Muret était le fils du landammann Jules Muret, que tous les Vaudois vénèrent comme un des hommes qui ont le plus contribué à l'affranchissement de leur canton. Il fut destiné au barreau, et fit, soit à Lausanne, soit en Allemagne, d'excellentes études de droit, qu'il compléta par un séjour à Paris. Rentré au pays, il s'associa avec un de ses amis pour ouvrir une étude d'avocat pratiquant; puis il quitta le barreau, pour accepter, très jeune encore, les fonctions de juge au tribunal d'appel. Ce fut vers ce temps-là, ou un peu plus tard, qu'il prit pour la botanique un goût marqué, et entra en relations particulières avec les Thomas, surtout avec Emmanuel. Cette remarquable famille de naturalistes montagnards, tous admirablement doués, avait quitté Fenalet, où elle résidait d'abord, pour s'établir aux Devens, à deux pas de la maison

qu'occupait Charpentier. Elle y faisait centre, elle aussi, à côté et comme à l'ombre de l'illustre géologue. Tout un monde de souvenirs scientifiques se rattache à ces deux noms. Jean Muret fut un des intimes de la société de choix qu'ils attiraient aux Devens. Il était un des derniers à en représenter la tradition vivante.

Jean Muret ne cultiva d'abord la botanique que pour son plaisir. Il cueillait des plantes, les examinait, les déterminait et les jetait. Bientôt, cependant, il lui vint l'idée de faire aussi un herbier. Sa principale originalité, comme savant, est dans la manière dont il conçut cette entreprise. Il se dit que s'il voulait faire un herbier général, comme tout le monde, il n'arriverait jamais qu'à réunir une collection de second ou de troisième ordre, tandis qu'en s'imposant certaines limites, il pourrait arriver à quelque chose de complet et d'original. Ces limites étaient tout indiquées : c'étaient celles de la Suisse telles que Gaudin les a comprises. Faire un herbier suisse, en prenant pour base Gaudin, un herbier complet ; le faire non-seulement au moyen de correspondances, mais en allant soi-même sur les lieux ; tout voir, tout observer, tout cueillir : tel fut le but que se proposa Jean Muret et que, dès lors, il n'a cessé de poursuivre. La révolution de 1845 lui ayant fait des loisirs, en amenant un changement de personnel dans le tribunal dont il faisait partie, l'herbier devint sa principale, puis sa seule occupation.

Les difficultés se trouvèrent plus grandes qu'il ne l'avait d'abord supposé. Il vit, sous l'influence de Jordan et de son école, se développer la botanique critique et s'étendre avec elle le champ qu'il avait résolu d'embrasser. Il ne s'en laissa point décourager ; voyant fuir le but, il le poursuivit avec un redoublement d'énergie. Nombreux sont les genres difficiles, tels que *Viola*, *Hieracium*, etc., qui ont été de sa part l'objet d'investigations approfondies, et dont il est parvenu

à démêler les espèces et les formes suisses avec une rare précision.

Jean Muret a consacré plus de trente ans de sa vie à son herbier. Il se mettait en route dès qu'un rayon de soleil lui présageait quelque trouvaille possible sur les côteaux de Branson ou de Lugano ; l'automne, l'arrière-automne le trouvait encore en quête de fruits ou de plantes tardives dans tel vallon des Alpes ou du Jura. Il ne se reposait d'une herborisation que par une autre herborisation. Outre les petites excursions de trois, quatre, six, huit jours, il faisait chaque été deux voyages principaux, de trois à six semaines. L'hiver, il étudiait et classait ses récoltes, soignait sa correspondance botanique, pratiquait des échanges et préparait ses voyages de l'année suivante.

Jean Muret devint ainsi l'incarnation vivante de la flore suisse. Il avait passé partout ; partout il était connu, partout il était aimé. Sa cordialité, sa gaîté, son esprit le faisaient bien venir de tout le monde. Il avait chez les pâtres des Alpes une popularité analogue à celle d'Arnold Escher, son ami. Il était en relations avec tous les botanistes suisses, et son nom figurait dans tous les herbiers. Il récoltait abondamment et donnait de même, demandant surtout, en échange, qu'on voulût bien lui signaler tout ce qu'on trouvait de nouveau.

Le souvenir de Jean Muret restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu. Pour lui assurer une plus longue durée, il ne reste que son herbier. Il avait eu l'intention d'écrire un guide du botaniste en Suisse, quelque chose dans le genre du VII^e volume de Gaudin, mais plus pratique, mieux distribué et méritant confiance. Il réfléchit longtemps à ce projet, sans jamais le mettre à exécution. Quant à son herbier, on peut le voir et le consulter au Musée de Lausanne, qui s'en est constitué l'acquéreur. Jean Muret avait annoncé l'intention de le lui donner ; mais des

revers de fortune, qui assombrirent ses dernières années, l'obligèrent à le vendre, à très bas prix, il est vrai. Les mêmes revers l'obligèrent à donner sa démission de la Société helvétique des sciences naturelles, dont il avait été pendant nombre d'années un membre dévoué, et qui continue à le réclamer pour un des siens. Cet herbier est classé d'après Gaudin, c'est-à-dire d'après Linné, ce qui est un inconvénient, mais un inconvénient racheté par l'avantage d'une concordance constante avec une *Flore* qui, aujourd'hui encore, fait autorité. Le but poursuivi a été d'ailleurs aussi pleinement atteint qu'il était possible. L'herbier suisse de Jean Muret est, dans sa spécialité, le plus complet qui existe dans notre pays, le plus riche d'espèces, de localités et d'annotations précieuses. C'est un trésor pour le Musée de Lausanne. Il constitue le premier et le plus essentiel document à consulter pour quiconque voudra désormais écrire sur la Flore suisse.

E. RAMBERT.
